



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

BUREAU DU CADASTRE MINIER DE MADAGASCAR

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

UNITE DE GESTION DE PASSATION DES MARCHES

Avis de Consultation Ouverte

N° 003/BCMM/PRMP/UGPM/2025

1. Le **BUREAU DU CADASTRE MINIER DE MADAGASCAR** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour "**Annonce et insertion publicitaire**".
constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À commande.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **Immeuble Mining Business Center, Lot K7, Rue Docteur Joseph RASETA - Mamory Ivato Ambohidratrimo - 105**

Rue : **Docteur Joseph RASETA**

Etage / Numero de Bureau : **1ère étage - salle de réunion - Immeuble Mining Business Center - Mamory Ivato**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré 1e age - Bureau de l'UGPM - Immeuble Mining Business Center et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **1ère étage - salle de réunion - Mining Business Center - Mamory Ivato** au plus tard le **06/05/2025 à 11 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- cent dix mille Ariary (Ar110 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo.



à Le 14/04/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics